



# *La Présidence De la Polynésie française*

---

**BUREAU DE LA COMMUNICATION**  
**Communiqué de Presse**  
**Vendredi 3 avril 2020**

---

## **Desserte maritime : soutien aux opérateurs du transport maritime interinsulaire**

Le ministre du Logement, en charge des transports interinsulaires, Jean-Christophe Bouissou, a réuni, jeudi après-midi, l'ensemble des armements assurant la desserte maritime des îles.

Cette rencontre, organisée en collaboration avec le ministre de la Santé, Jacques Raynal, et le ministre de l'Équipement, René Temeharo, s'est déroulée dans une ambiance constructive. Cet échange direct avait pour double objectif de dissiper certaines des inquiétudes concernant sur la propagation de l'épidémie du covid 19, en particulier dans les îles, mais aussi de pouvoir échanger sur l'ensemble des préoccupations des armateurs tant au plan économique qu'opérationnel et logistique de l'exploitation des sociétés.

Si tous les opérateurs ont bien conscience de l'impérieuse nécessité de la continuité de la desserte maritime, seul moyen de ravitailler les îles, ils ont aussi évoqué la situation très rapidement dégradée de leur exploitation en raison de la période de confinement limitant le chargement de leur navires.

Dans le cadre de cet échange, il a été souligné, entre autres, les complications liées aux attroupements de personnes lors des opérations d'embarquement et de débarquement des marchandises rendant difficiles les distances sociales requises pour limiter le risque de propagation du covid 19. En conséquence, les opérations commerciales pour les particuliers ont donc été suspendues, et seuls les chargeurs professionnels peuvent désormais livrer. Les représentants des armements ont également exprimé leur souhait de voir mises en œuvre des mesures pour l'allègement des charges d'exploitation (prix du carburant, notamment).

Après des échanges entre les services administratifs et établissements publics concernés, il a été possible de proposer rapidement des réponses et mesures d'accompagnement telles qu'un stock réservé de masques et de solutions hydro-alcooliques à destination de l'activité de transport maritime pour les membres d'équipage en contact direct avec les populations. Il a aussi été décidé de réactiver le fret concernant le départ de matériaux de construction à destination des îles, notamment avec le matériel de l'OPH, avec son programme de construction des fare dans les îles.

Il a également été question de réduire le délai de traitement et le paiement des factures du fret ou encore d'accélérer les paiements et remboursements liés à la prise en charge des produits agréés (PPN, eau, carburant, coprah, etc).

En termes d'intervention publique sur les charges d'exploitation, il est aussi envisagé d'agir directement et rapidement sur la réduction sous forme d'abattement des frais de quai et des loyers des locaux commerciaux dus auprès du port autonome de Papeete, avec également une réduction de l'impact des charges de carburant dans le cadre de l'exploitation des navires, par une baisse du prix du carburant au litre.

Le tarif du carburant arrêté est actuellement de 79Fcfp/litre et 81 Fcfp/litre pour les navires à grande vitesse (Tahiti/Moorea). Les armateurs sollicitent un soutien à l'exploitation par une baisse de ces tarifs. Le plan des mesures économiques du gouvernement comporte des actions qui contribueront aussi à soutenir le secteur du transport maritime.

-0-0-0-0-0-